



**LA SOURCE D'AGIR !**

**Communiqué de presse  
POUR DIFFUSION IMMEDIATE**

## **BASSIN VERSANT DE LA RIVIÈRE ETCHEMIN LES INITIATIVES LOCALES DE PROTECTION DE L'EAU SONT RÉCOMPENSÉES**

*Saint-Damien-de-Buckland, le 24 novembre 2008.-* Le Conseil de bassin de la rivière Etchemin (CBE) a tenu sa troisième Cérémonie de Reconnaissance qui a rassemblé plus d'une soixantaine d'acteurs de l'eau du bassin versant de la rivière Etchemin. L'activité s'est tenue à la Maison de la Culture de Bellechasse, à Saint-Damien-de-Buckland sous la présidence d'honneur de Monsieur Hervé Blais, maire. Le clou de cette activité est sans aucun doute la signature des contrats de bassin. Six organisations ont accepté de s'impliquer concrètement dans la mission du CBE en concluant un ou deux engagements volontaires. Il s'agit de la Municipalité régionale du comté de La Nouvelle-Beauce, la municipalité de Lac-Etchemin, du Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, du Comité de restauration de la rivière Etchemin, du Comité de restauration du lac Dion et du Comité de mise en valeur de la rivière Le Bras.

Ces contrats sont en fait des engagements moraux faits sur une base volontaire. Les partenaires qui acceptent d'impliquer le CBE dans leurs activités recueillent plusieurs bénéfices. Le travail de l'organisme de bassin est alors de valider et de faire connaître les engagements pris et ce, en lien avec les objectifs qui ont été définis dans le Plan directeur de l'eau du bassin versant. Pour les organisations signataires, il s'agit d'une reconnaissance de leur participation à l'amélioration et à la préservation des ressources en eau du bassin versant de la rivière Etchemin.

Le CBE s'est vu attribuer la toute première attestation qui confirme la légitimité gouvernementale du premier Plan directeur de l'eau du bassin versant de la rivière Etchemin.



Sur la photo : M. François Duchesneau, président du CBE, M. Michel Vallières de la Direction des Politiques de l'eau au Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs et Mme Carole Rouillard, directrice générale du CBE.

### **Le CBE reçoit la toute première attestation ministérielle**

Profitant de l'occasion, un représentant du Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) présent lors de l'événement a transmis, au nom de la ministre Line Beauchamp, la toute première attestation qui confirme l'acceptation gouvernementale du Plan directeur l'eau du bassin versant de la rivière Etchemin réalisé par le CBE entre 2001 et 2007.

## Liste des projets :

---

### **Contrat de bassin No. 20**

#### **MRC de la Nouvelle-Beauce**

#### ***Gestion et assainissement des eaux usées des résidences isolées du territoire de la Nouvelle-Beauce***

Un service de gestion régional des eaux usées a été mis en place afin de recueillir les eaux usées des résidences isolées et de pouvoir disposer des eaux usées pour un traitement adéquat. Chaque résidence isolée non conforme à la loi devra disposer d'un système d'épuration conforme.

Signataire du contrat de bassin : M. Claude Plourde, Directeur du service d'hygiène du milieu et des ressources matérielles, MRC de La Nouvelle-Beauce.

---



### **Contrat de bassin No. 21**

#### **Municipalité de Lac-Etchemin**

#### ***Réalisation de Plan directeur du bassin versant du lac Etchemin***

Le présent plan directeur vise à fournir, entre autres, des outils à la Municipalité de Lac-Etchemin et à l'Association de protection du lac Etchemin (APLE) en vue de la saine gestion du lac Etchemin. Il présente une série de bonnes pratiques et de comportements à adopter, qui consistent à réaliser des actions simples et peu coûteuses, lesquelles permettront de préserver et de restaurer le lac Etchemin.

Signataire du contrat de bassin : M. Jean-Guy Breton, maire de la municipalité de Lac-Etchemin.

---



### **Contrat de bassin No. 22**

#### **Ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF)**

#### ***Entente de partenariat pour le suivi de l'intégrité biotique du bassin versant de la rivière Etchemin***

Le ministère des Ressources naturelles et de la Faune appliquera sa méthode pour mesurer un indice d'intégrité biotique (IIB). Cet indice permettra d'évaluer l'état de santé de la rivière Etchemin en intégrant des informations sur la structure et la composition des communautés de poissons.

Signataire du contrat de bassin : M. Alain Gosselin, directeur MRNF.

---



### **Contrat de bassin No. 23**

#### **Comité de restauration de la rivière Etchemin (CRRE)**

#### ***Création d'un corridor vert le long de la rivière Etchemin et de ses tributaires***

La création d'un corridor vert se concrétisera par la plantation d'arbres et d'arbustes sur les rives de l'Etchemin et ses tributaires situés dans le bassin versant de l'Etchemin.

Signataire du contrat de bassin : M. Ghyslain Provençal, président du CRRE.



Photo : Ludovic Côté, La Voix du Sud

---

### **Contrat de bassin No. 24**

#### **Comité de restauration du lac Dion (CRLD)**

#### **Élargissement de la bande riveraine autour du lac Dion à Saint-Damien-de-Buckland (5 ans)**

Le but est de poursuivre la régénération de la bande riveraine du lac Dion jusqu'à concurrence de cinq (5) mètres. Chaque propriétaire riverain a reçu le portrait de sa bande riveraine avec des recommandations d'une conseillère en plantation en 2007. Comme plusieurs ont signé une Déclaration d'intention, le projet vise à soutenir les riverains, les informer et les aider dans les travaux de restauration. Une certaine quantité d'arbustes seront fournis aux propriétaires pour \$1.50 et d'autres au prix coûtant.

Signataires du contrat de bassin : Mme Véronique Brisson, présidente du CRLD et Pauline Mercier, conseillère, Saint-Damien-Buckland.



Photo : Ludovic Côté, La Voix du Sud

---

### **Contrat de bassin No. 25**

#### **Comité de restauration du lac Dion (CRLD)**

#### **Suivi de la qualité de l'eau au lac Dion (2007-2011)**

Le projet consiste à faire l'analyse de la physico-chimie et de la biologie du plan d'eau, notamment les herbiers aquatiques. Le lac Dion est inscrit au Réseau de surveillance volontaire des lacs du MDDEP pour 5 analyses annuellement. De plus des étudiants du génie des eaux de l'Université Laval font 5 visites de mai à octobre.

Signataires du contrat de bassin : Mme Véronique Brisson, présidente du CRLD.

---

### **Contrat de bassin No. 26**

#### **Comité de mise en valeur de la rivière Le Bras (CMVRLB).**

#### **Aménagements fauniques dans le secteur amont du sous-bassin versant de la rivière Le Bras, principal tributaire de l'Etchemin, 2008-2012.**

Améliorer l'habitat du poisson par la réalisation d'aménagements (seuils, stabilisation de berges, reboisement, nettoyage de cours d'eau) dans le secteur amont de la rivière Le Bras.

Signataires du contrat de bassin : Mrs. Raymond Cadorette, président du CMVRLB et Guy Tardif, administrateur du CMVRLB.





## LA SOURCE D'AGIR !

### Un organisme de bassin versant rassembleur

Le rôle du CBE se veut rassembleur et animateur d'une concertation sur la base d'un consensus régional. L'organisme invite donc toutes les organisations qui veulent préparer des projets pour le bassin versant de l'Etchemin à communiquer avec Madame Carole Rouillard, directrice générale au CBE.

Le **Conseil de bassin de la rivière Etchemin (CBE)** est un organisme qui déploie de grands efforts, en concertation avec les divers environnements, économiques, gouvernementaux et sociaux afin de préparer et réaliser les actions inscrites dans le Plan directeur de l'eau de la rivière Etchemin et de son bassin versant. La formule de la Cérémonie de reconnaissance se concluant par la signature de contrats de bassin constitue donc un outil indispensable à cette mission.

- 30 -

Renseignements :  
Mme Carole Rouillard  
Directrice générale  
Conseil de bassin de la rivière Etchemin

Cette troisième Cérémonie de Reconnaissance est supportée financièrement par :

Développement durable,  
Environnement  
et Parcs

Québec



GR O U P E  
**LEDOR**  
MUTUELLE D'ASSURANCE

DIVISION  
DORCHESTER



Municipalité de  
Saint-Damien-  
de-Buckland